



DOSSIER DE DEMANDE DE PRIME D'AIDE A L'ACHAT D'UN VÉLO

Renseignements et dépôt des dossiers par courrier ou sur site :

Communauté d'agglomération Grand Angoulême

Direction Mobilités durables

25 boulevard Besson Bey

16000 ANGOULEME

05.45.93.08.23

Conditions d'attribution :

- La prime est destinée aux personnes majeures résidant dans l'une des 38 communes du Grand Angoulême et dont le ratio fiscal est inférieur à 2000€ mensuels.

Les taux et les montants applicables sont :

Ratio fiscal mensuel*	Pour les vélos à assistance électrique		Pour les vélos mécaniques	
	Taux d'intervention maximum	Montant maximum (en € TTC)	Taux d'intervention maximum	Montant maximum (en € TTC)
Inférieur ou égal à 1000€ mensuels et pour les apprentis/étudiants/alternants majeurs sans condition de revenus, résidants sur le territoire, sur présentation de la carte étudiant/apprenti et d'un justificatif de domicile	50%	400€	50%	150€
Compris entre 1001€ et 1500€ mensuels	30%	300€		
Compris entre 1501€ et 2000€ mensuels	20%	200€		

*(revenu fiscal de référence/nombre de parts fiscales du foyer)/12

- Un financement supplémentaire pour l'acquisition d'équipements permettant le transport des enfants peut être accordé, à raison de 30€ TTC pour l'achat d'un siège enfant et de 100 € TTC pour l'achat d'une remorque enfant, sous réserve que l'équipement soit acheté en même temps que le vélo pour être utilisé avec celui-ci, mentionné sur la même facture et qu'il soit homologué conformément aux normes en vigueur.
- Pour bénéficier de la prime, l'achat doit avoir été effectué auprès d'un magasin partenaire de l'opération
- Une prime sera attribuée par personne à raison d'une seule fois durant la durée du dispositif
- La prime allouée par Grand Angoulême est cumulable avec les autres aides à l'achat existantes. Toutefois, le cumul des aides ne pourra pas dépasser le prix TTC du vélo
- Les primes sont attribuées annuellement par ordre d'arrivée des dossiers complets et dans la limite des crédits ouverts au titre de l'année considérée.

Liste des pièces justificatives

- la pièce d'identité complète du demandeur en cours de validité (*carte d'identité recto/verso, passeport, permis de conduire, titre de séjour, acte de naissance*),
- un justificatif de domicile de moins de deux mois au jour du dépôt du dossier (*facture de téléphone, d'électricité, d'eau, de gaz, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer*) ;
 - ✓ *Si vous résidez chez un proche, merci de fournir la pièce d'identité de la personne qui vous héberge, une attestation sur l'honneur rédigée par la personne vous hébergeant et un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant*
- **le dernier avis imposition en votre possession à la date du dépôt du dossier**
- la carte étudiant pour les étudiants, la carte apprenti pour les apprentis et alternants en cours de validité à la date du dépôt du dossier
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur ;
- la facture originale du vélo **datée de moins de 6 mois** à la date de dépôt du dossier et acquittée, réalisée par un partenaire (NB : le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et il ne pourra pas se substituer à une facture d'achat) ;
- le certificat de conformité du vélo à assistance électrique le cas échéant ;

Liste des partenaires de l'opération

Atout cycle Mondovélo – 132 boulevard de Bretagne 16000 ANGOULEME

Bike Master – 18 rue Porteau Barraud 16730 FLEAC

Bouticycle – Les Chauvauds, 1324 rue des Platanes 16430 CHAMPNIERS

Probike 16 – rue de l'arêtier 16430 CHAMPNIERS

Cyclofficine – 6 rue Pierre Loti 16000 ANGOULEME

Atelier cycle à domicile - 13 rue d'Artagnan 16800 SOYAUX

Décathlon : Zone d'activité des Montagnes 16430 CHAMPNIERS / Zone commerciale Chantemerle 16400 LA COURONNE

Intersport Outlet – Zone commerciale les Grandes Chaumes 16430 CHAMPNIERS

Intersport : Parc commercial de la Croix Blanche – 16800 SOYAUX / ZAC des Montagnes ouest – 16430 CHAMPNIERS

Feu vert : Zone commerciale les Grandes Chaumes 16430 CHAMPNIERS / Zone commerciale Chantemerle 16400 LA COURONNE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR L'ATTRIBUTION D'UNE PRIME POUR L'ACHAT D'UN
VÉLO

Je soussigné (e)

Monsieur Madame

Nom _____

Prénom _____

Domicilié(e)

Téléphone _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier ainsi que la sincérité des pièces jointes. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de la prime

Je m'engage sur l'honneur à utiliser personnellement le vélo acheté et à ne pas le revendre, ni les équipements pour lesquels la prime a été attribuée, avant un délai de 3 ans sous peine de restituer la prime perçue

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à en respecter les termes

J'accepte que les données à caractère personnel enregistrées lors de l'accomplissement de cette démarche soient conservées pour une durée de 36 mois à compter de la clôture du dispositif. Ces données ne seront utilisées que pour le traitement du dossier en interne par la communauté d'agglomération de Grand Angoulême. Elles peuvent être consultées et modifiées.

Fait à _____

Le _____